

PARIS **NORMANDIE** **HAVRE DIMANCHE**

Dimanche 9 septembre 2018 - 1,50 € - N° 4111

Tél. 02.35.19.17.17 - havre.dimanche@presse-normande.com - www.paris-normandie.fr

**Pour sa rentrée,
Hervé Morin
s'en prend à l'État**

PAGE 14

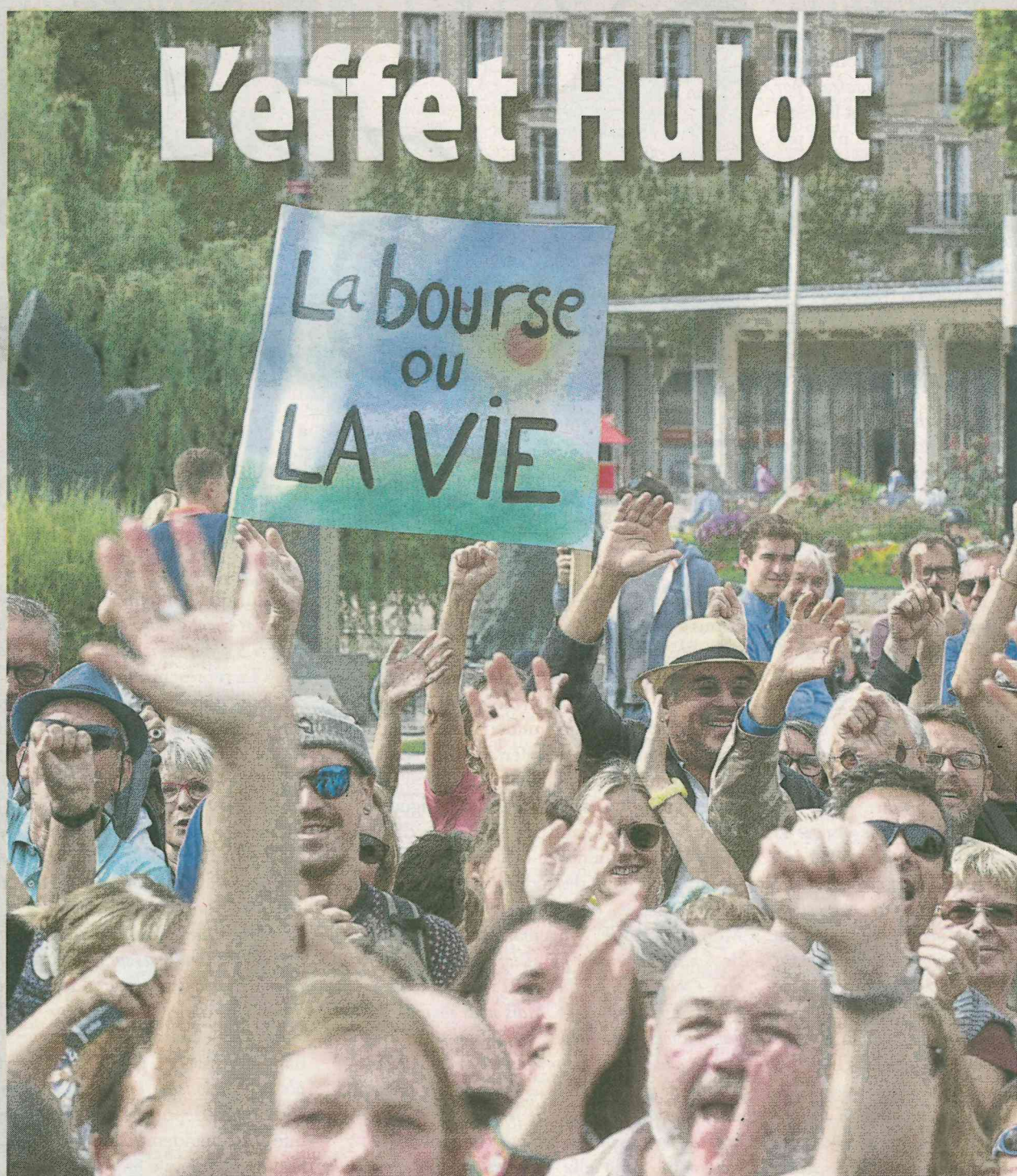
Pouvoirs sous influences

Politique. Ils sont là à tous les niveaux. Des communes au sommet de l'État, les lobbys prèchent pour leurs intérêts, parfois sans mesure. Instruments utiles à l'information des élus ou perversion de la démocratie ? Des Normands témoignent.

PAGES 2-3

L'effet Hulot

La bourse
OU
LA VIE



PAGES 12 ET 16

ANIMATIONS

**Un grand voilier
à découvrir**



PAGE 11

TENDANCE

**L'offensive
des bars à vin**

PAGE 8

LES SPORTS

**Football : Gonfreville
tombe de haut**

PAGE 20

**Handball : les Havraises
s'imposent avec la manière**

PAGE 17



Des pouvoirs sous

Politique. Infiltration, pressions, cadeaux ou amendements clés en main, toutes les méthodes seraient bonnes pour parvenir à leurs fins. La démission de Nicolas Hulot a remis dans la lumière une profession qui la fuit d'ordinaire : les lobbyistes. Plongée dans les eaux grises du pouvoir...

« **Q**ui a le pouvoir, qui gouverne ? » La question posée par Nicolas Hulot au moment de quitter un exécutif qui aurait choisi les lobbys plutôt que l'écologie a de quoi laisser perplexe. « Groupes de pression », « représentants d'intérêts », « cabinets d'affaires publiques » ou de « relations institutionnelles »... Les termes sont nombreux pour désigner cette activité sulfureuse et vieille comme la politique. L'Union européenne en répertorie 11 000 à Bruxelles et on compterait une vingtaine d'ex-lobbyistes collaborateurs à l'Élysée. « C'est comme dans les polars, il faut suivre l'argent ! », assène le secrétaire national d'Europe Écologie Les Verts. « Une personne qui est salariée pour défendre des intérêts privés est différente des militants associatifs ou d'ONG, qui défendent par essence des choses qui ne sont pas à vendre, affirme **David Cormand**. Et puis leurs moyens n'ont rien à voir, à tel point que les lobbys des grandes entreprises ont cannibalisé l'expertise dans de nombreux domaines. Ça leur permet d'instiller le doute, de gagner du temps et ainsi maintenir un système qui leur rapporte », ajoute le Cantilien, qui dénonce les revolving doors, ces « portes tambours » empruntées entre public et privé par les hauts fonctionnaires ou les collaborateurs des politiques. Un « pantouflage » qui développe, quand elle n'est pas transparente, « une relation malsaine » entre le secteur privé et ceux qui sont censés le réguler. « On ne peut pas mettre sur un pied d'égalité ceux qui défendent des intérêts économiques et ceux qui défendent l'intérêt général, renchérit **Jean-Paul Lecoq**. Durant mon premier mandat sous Sarkozy, ils étaient identifiés, c'était clair. Aujourd'hui, on les voit moins à l'Assemblée, mais ils invitent beaucoup dans les restaurants alentour, pourvus de petits salons. Ils sont au pouvoir. La Macronie, c'est la technocratie et les lobbys. ». Rappelons que le premier ministre, **Édouard Philippe**, était directeur des affaires publiques de l'ex-géant du nucléaire, Areva, entre 2007 et 2010. Le député PC de la 8e circonscription de Seine-Maritime donne deux récents exemples : un « voyage d'étude » en Israël tous frais payés pour des députés et le couvercle de la cuve de l'EPR de Flamanville, devenu légal *a posteriori*, après un assouplissement des normes. « Bref, le déontologue de l'Assemblée Nationale doit avoir un paquet de boulot en ce moment ! »

« À chaque loi de programmation des finances, nous sommes inondés d'invitations, qui finissent toutes dans ma corbeille ! » Une pression et une « consanguinité » entre pouvoirs et lobbys dénoncées aussi par son collègue dieppois **Sébastien Jumel** (PC). Pour lui, il faut « renforcer les pouvoirs du Parlement et le contrôle des députés ». Mais nous n'en prendrions pas le chemin, car « les

banquiers sont au gouvernement, Macron veut affaiblir l'Assemblée et le plus gros lobby, c'est celui de la pensée néolibérale ». Une « bonne connaissance des dossiers et une approche politique, pas technique, de ceux-ci » permettrait d'y échapper.

« On se doit de rencontrer tout le monde, mais même s'il y a eu un changement vers plus de transparence amorcé lors du précédent quinquennat, il y a toujours un manque d'étanchéité et un certain entre-soi, selon **Christophe Bouillon**. Les technocrates font la loi, dans les deux sens du terme ! Ce ne sont plus les députés le maillon faible, mais plutôt la haute administration, comme l'a montré l'affaire Kohler » (voir ci-contre). Le député (PS) de la 5e circonscription de Seine-Maritime dénonce une forme de « harcèlement de ses collaborateurs par des lobbyistes hyperinsistants », notamment les cigarettiers, et regrette que l'Assemblée n'ait pas adopté un des amendements proposé lors du débat sur la loi relative à la transparence. Celui-ci proposait « qu'un parlementaire ne puisse pas exercer en même temps une activité de consultant ».

« Le lobbying n'est pas forcément malsain et nous en avons besoin », nuance de son côté **Hervé Maurey**, sénateur centriste de l'Eure, qui connaît bien le sujet. Dans les années quatre-vingt-dix, il dirigeait une société de conseil en communication insti-

tutionnelle et organisait des colloques « thématiques à la demande des parlementaires. Les partenaires économiques pouvaient y exposer leur point de vue mais aussi des décideurs publics, des experts. » Mais s'il « est important de rencontrer tous les acteurs pour se faire sa propre idée », il est une ligne jaune à ne pas franchir : « Se laisser instrumentaliser par une seule entreprise. » Selon l'ancien maire de Bernay, « les choses se sont assainies » depuis les années quatre-vingt. « Les règles de transparence sont strictes et les parlementaires sont plus prudents. Si nous recevons un cadeau de plus de 150 €, nous devons le déclarer. Si nous acceptons un déplacement à l'invitation d'une entreprise, nous devons le justifier. »

Hervé Maurey s'insurge néanmoins « contre les amendements qui reprennent mot pour mot » la communication des entreprises. « C'est inacceptable ! » assène le sénateur qui cite « Orange, plus actionnaire de l'État que l'inverse », le très puissant « lobby des médecins que les gouvernements successifs n'ont pas voulu contrarier en régulant l'installation dans les zones sur dotées », ou encore « les chasseurs qui ont une vision de la chasse parfois sans mesure ». Nicolas Hulot en sait quelque chose !

■ La loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite loi Sapin II) a mis en place des mécanismes de prévention et de traitement des conflits d'intérêts, sous le contrôle de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).



Des cas d'école

« Je suis passée des OGM aux pesticides... Je finirai sûrement dans le nucléaire ! » Au-delà de la plaisanterie, **Delphine Guey** assume pleinement le terme de lobbyiste, même si « c'est un gros mot en France ». Le terme a en effet une moindre connotation antidémocratique en anglais, bien qu'il fasse référence aux coulisses du pouvoir : le « hall » (« lobby ») des Parlements, propices à nouer des intrigues à l'abri des oreilles indiscrettes. Mais la directrice de la communication et des affaires publiques de l'Union des industries de la protection des plantes (UIPP, qui regroupe Bayer, Monsanto, BASF, Syngenta...) réfute le terme de « mercenaire sans foi ni loi » employé par son « collègue de la chasse » **Thierry Coste**. « Je n'irai pas jusque-là. Mais nous sommes des gens passionnés et convaincus. » Sa mission ? « Informer, échanger, défendre le maintien des emplois, la cause de l'agriculture et les entreprises du secteur sur un sujet complexe... Et tenter d'obtenir des avancées notoires pour nos clients. » Son métier serait même pour elle « une garantie de démocratie ». Pour cela, il faut effectivement « être proche des élus, qui recherchent notre expertise mé-

tier ». Jusqu'à en faire le siège si nécessaire : « Nicolas Hulot a toujours refusé de nous rencontrer, malgré les huit lettres que nous lui avons adressées. » La représentante d'intérêts n'a pas plus de chance avec le ministre de l'agriculture Manchois **Stéphane Travert**, qui n'a pas souhaité répondre à nos questions. « Mais nous n'avons pas tous les pouvoirs, on ne peut pas obliger des parlementaires à changer d'avis ! » Même avec de petits cadeaux ? « Je n'ai pas connu la grande époque des cadeaux. La dernière fois, j'ai envoyé un panier d'ail à des députés pour défendre les producteurs français... »

Delphine Guey assure de sa « transparence » et fustige « les fantasmes sur [s]a profession, considérée comme une force obscure. Ça permet à des politiques de se cacher derrière nous ». Et d'accuser carrément certains de mensonges. Comme, dans le dossier du glyphosate - « un bon exemple de l'action des lobbyistes » - **Delphine Batho**. La députée a révélé en mai dernier que son amendement demandant l'interdiction du glyphosate en trois ans était parvenu à l'UIPP avant qu'il ne soit officiellement publié sur le site de l'Assemblée. « Totale-

la pression des lobbys ?



« Moi, au moins, je dors bien »

Claire O'Petit est députée LREM de la 5e circonscription de l'Eure (Vernon, Les Andelys, Gisors) depuis juin 2017. Elle affirme ne pas se laisser influencer par les lobbys.

Êtes-vous en contact avec des représentants d'intérêts ?

■ **Claire O'Petit** : « Heureusement oui. Sinon je me poserais des questions. C'est normal d'être sollicitée par des personnes défendant des opinions. Si tel n'était pas le cas, cela signifierait que je n'ai pas de poids. En revanche, je suis très choquée par le départ de M. Hulot. Je suis choquée par ce qu'il s'est passé à l'Élysée avec la présence de M. Coste (NDLR : lobbyiste des chasseurs), cet individu qui aurait ses entrées partout, qui donne l'impression de faire partie des meubles, ce « Monsieur je sais tout ». Il n'avait rien à faire là, lors de la signature des accords sur la chasse. Je ne l'aurais pas accepté non plus. Mais, et ça personne n'en parle... Qui l'a invité et pourquoi ? Je poserai la question à la prochaine réunion de groupe ou à Tours, lors de notre séminaire la semaine prochaine. Je tiens la personne qui l'a invité pour responsable du départ de M. Hulot. Et je vais aussi demander à notre nouveau ministre de l'Écologie s'il permettra à cet individu d'avoir ses entrées partout. »

Comment vous-même travaillez-vous avec les lobbys ?

■ « Les députés ne savent pas tout. J'écoute. Je pose des questions. Je m'instruis. Mais ce serait dramatique de s'arrêter là. Je me renseigne au

près de gens qui ont une opinion différente pour avoir d'autres versions. Au bout du compte, je me fais ma propre opinion. Ce qui serait malhonnête, c'est d'aller contre ses convictions ou de privilégier un objectif électoral futur. Ce serait d'une gravité extrême. Ne jamais privilégier les intérêts personnels, juste l'intérêt général. Et quand je dis « non », c'est « non ». Ce sont des pros. Ils savent qui ils ont en face d'eux. Ils savent que moi, on ne m'endort pas. On peut me convaincre mais il faut des arguments solides. »

Un exemple ?

■ « Les betteraviers. J'étais contre les graines de betteraves enrobées de produits phytosanitaires mais ils m'ont convaincue que les nouveaux traitements, pulvérisés, étaient beaucoup plus néfastes. Ils sont tellement forts qu'il n'y a plus aucun insecte et ils restent sur les feuilles. Je suis allée voir des agriculteurs, dans l'Oise, qui n'utilisent plus aucun produit depuis trois ans. Ils ont planté des fleurs autour des champs pour attirer les insectes. La première récolte s'est fait attendre trois ans mais ça marche. Je sais qu'il y a une centaine d'emplois directs en jeu dans l'Eure. J'ai donc dit aux betteraviers que je soutiendrais leur demande de dérogation pour la semence enrobée si, en parallèle, ils préparaient l'avenir en changeant progressivement leurs méthodes de travail. Je ne soutiens que si j'y crois. Si le rapporteur d'une loi ou le ministre ne me convainc pas, je ne vote pas. Sauf le budget car je suis dans la majorité. Mais moi, au moins, je dors bien. »

parmi d'autres

aux, rétorque Delphine Guey. C'était juste parce que son argumentaire avait échoué. De toute façon, je suis nulle en informatique, je n'aurais pas pu accéder à son ordinateur » (sic). Chasse, agriculture, éolien offshore, activités portuaires, nucléaire... À l'échelle locale, les élus sont aussi soumis à des pressions. Sur le glyphosate justement, le député PC de Seine-Maritime Sébastien Jumel a été soupçonné d'avoir cédé à celles des agriculteurs de sa 6e circonscription, en votant contre son interdiction. « Si j'ai bien rencontré les premiers concernés par ce dossier, il n'en est rien, dément l'intéressé, qui affirme être tombé dans le piège d'un amendement sorti du chapeau à 2 h du matin. Je vis évidemment pour la sortie du glyphosate en trois ans et j'ai eu tort de voter contre », affirme-t-il aujourd'hui, promettant même de se rattraper lors de la deuxième lecture du texte à l'Assemblée.

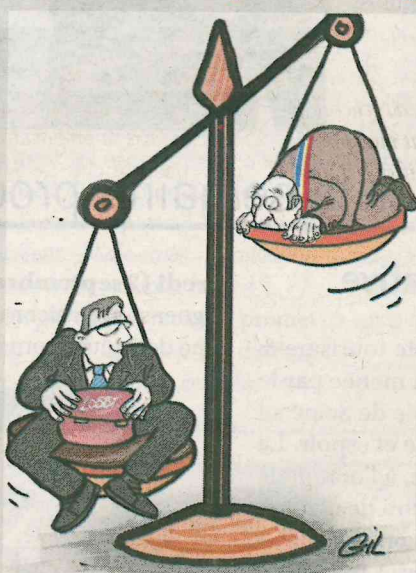
Lorsque j'étais maire de Rouen, nous avons mis fin à la délégation de service public des cantines, explique **Valérie Fourneyron** (PS). Nous voulons maîtriser l'alimentation, la choisir nous-mêmes en privilégiant le bio, les filières courtes, les agricul-

teurs du territoire... » Le délégataire a mis beaucoup d'énergie pour convaincre les élus que ce n'était pas une bonne solution. « Il a invoqué les efforts de qualité faits sur ses produits, les dépenses que ça allait engendrer pour équiper la cuisine centrale, l'explosion du budget... », poursuit l'ancienne ministre des Sports. Il a essayé de nous faire douter. C'est à nous, les politiques, de les écouter mais de prendre de la hauteur et de défendre notre ligne. » Elle a aussi dû faire preuve de détermination face aux lobbys lorsqu'elle faisait partie du gouvernement de **Jean-Marc Ayrault**. Le décret « Sport sur ordonnance » et les 12 millions de malades potentiellement concernés ont suscité bien des convoitises. L'entreprise locale Ferrero, accusée régulièrement de lobbying agressif (notamment dans le cadre de l'amendement Nutella » sur l'augmentation de la taxe sur l'huile de palme en 2012 ou l'étiquetage Nutri-Score sur les aliments trop riches en sucre au printemps dernier), n'a pas souhaité répondre à nos questions.

DOSSIER JOCE HUE ET FRÉDÉRIQUE THULLIER

Anticor dénonce « un parasitage opaque »

Trafic d'influence, conflit d'intérêts, corruption, sont dans le collimateur d'Anticor. « On voit de plus en plus de mélange des genres comme dans l'affaire Kohler (NDLR : Anticor a déposé plainte contre **Alexis Kohler** pour prise illégale d'intérêts et trafic d'influence. L'association reproche à l'actuel secrétaire général de l'Élysée d'avoir profité de sa présence entre 2010 et 2012 au sein du conseil de surveillance du port



public dans deux ou trois communes de Seine-Maritime, des déclarations insincères d'élus... Nous travaillons à réunir des éléments tangibles et les transmettre à notre pôle juridique. »

« Le président Macron trahit ses électeurs, assène **Jean-Christophe Picard**, président national d'Anticor. Dans son programme, il avait promis d'encadrer les lobbys. » Rencontres publiques entre parlementaires

et groupes d'intérêts « et non en tête à tête », interdiction de faire des cadeaux « quels qu'ils soient », et identification de l'origine des amendements sont les conditions de la transparence selon l'association. « Quand 50 amendements strictement identiques sont déposés ou qu'une députée vote contre son propre amendement, il y a de quoi s'interroger. On a affaire à un parasitage très opaque. »